



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

CONVENTION QUINQUENNALE
ENTRE L'ÉTAT ET ACTION LOGEMENT

DOSSIER
DE PRESSE

16 JUIN 2023

Sommaire

PARTIE 1 - BILAN DE LA CONVENTION QUINQUENNALE 2018-2022	6
PARTIE 2 - UNE CONVENTION QUINQUENNALE 2023-2027 POUR ACCOMPAGNER 4 MILLIONS DE SALARIÉS ET RENFORCER LE LIEN EMPLOI-LOGEMENT.	9
PARTIE 3 - TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES 2023-2027	13

CONVENTION QUINQUENNALE ENTRE L'ÉTAT ET ACTION LOGEMENT

La signature de la convention quinquennale entre l'État et le groupe Action Logement permet de concevoir dans les 5 années à venir une politique du logement abordable et durable ambitieuse, essentielle à la cohésion sociale et à la vitalité économique de notre pays. En mobilisant 14,4 milliards d'euros, pour la période 2023-2027, l'État et Action Logement apportent des réponses tangibles à l'ensemble des acteurs du secteur, poursuivent leurs interventions au service de la mobilité résidentielle et professionnelle essentielle aux entreprises qui peinent à recruter et maintiennent leur effort en faveur de l'attractivité de tous les territoires métropolitain et ultra-marins à travers le soutien à l'ANRU et au programme ACV notamment.

ENGAGEMENT 2023-2027 AU SERVICE DU LOGEMENT ABORDABLE ET DURABLE : 14,4 MILLIARDS D'EUROS

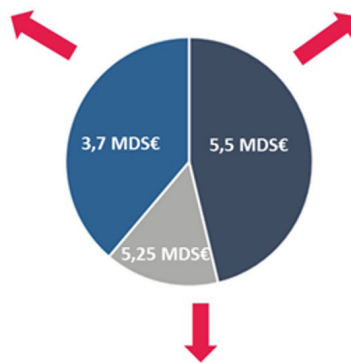
L'État et les partenaires sociaux d'Action Logement ont fait le choix de réaffirmer leurs trois axes stratégiques prioritaires :

- ▶ Accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi ;
- ▶ Répondre à la diversité des besoins dans les territoires métropolitain et ultra-marins ;
- ▶ Contribuer à la transition écologique et à la stratégie bas-carbone.

PRÊTS, AIDES ET SERVICES AUX PERSONNES PHYSIQUES (3,7 MDSE)

Dont :

- Prêts accession et travaux : 2 MDSE
- Aides à la mobilité : 0,9 MDSE
- Aides à la location sécurisée : 0,5 MDSE
- Aides aux salariés en difficulté : 0,3 MDSE



FINANCEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX ET INTERMÉDIAIRES (5,5 MDSE)

Dont :

- Production de logements : 3,9 MDSE
- Améliorer l'habitat dans les Outre-mer : 0,8 MDSE
- Association Foncière Logement : 0,7 MDSE
- Innovation – Ingénierie Territoriale : 0,1 MDSE

POLITIQUES PUBLIQUES (5,25 MDSE)

Dont :

- Programme national Action Cœur de Ville : 1 Md€
- ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : 3,8 MDSE
- FNAP (Fonds National des Aides à la Pierre) : 0,45 MDSE

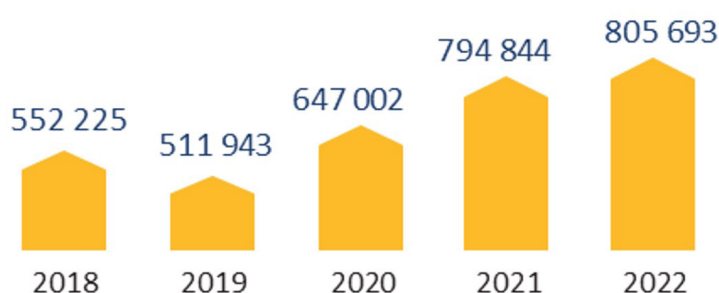
PARTIE 1 - BILAN DE LA CONVENTION QUINQUENNALE 2018-2022

1. UNE MOBILISATION AU SERVICE DU LIEN EMPLOI- LOGEMENT

Signée en janvier 2018 avec l'État, la convention quinquennale marque la volonté d'Action Logement de renforcer sa contribution aux enjeux du secteur, par la mobilisation de 15,2 milliards d'euros de financement pour le soutien financier au logement social et intermédiaire et la délivrance d'aides et de services aux salariés des entreprises. Complétée en 2019 du Plan d'Investissement Volontaire d'un montant de 9 milliards d'euros et de la participation au plan de relance, en 2021, elle place Action Logement comme acteur majeur du secteur. En cinq ans, le Groupe paritaire a délivré 6,2 milliards d'aides aux ménages, consacré 13,5 milliards d'euros au financement des bailleurs (Groupe et hors Groupe) et engagé 4,8 milliards pour le financement des politiques publiques. Sur cette période, Action Logement a baissé de 10% ses frais de fonctionnement.

3,3 MILLIONS DE MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

Évolution du nombre d'aides et services délivrés par Action Logement Services



FOCUS PAR AIDES (HORS PIV)

PRÊT ACCESSION : 75 382 ménages aidés pour 2,32 Mds€

AVANCE LOCA-PASS® : 364 410 ménages vuidés pour un montant de 190 M€

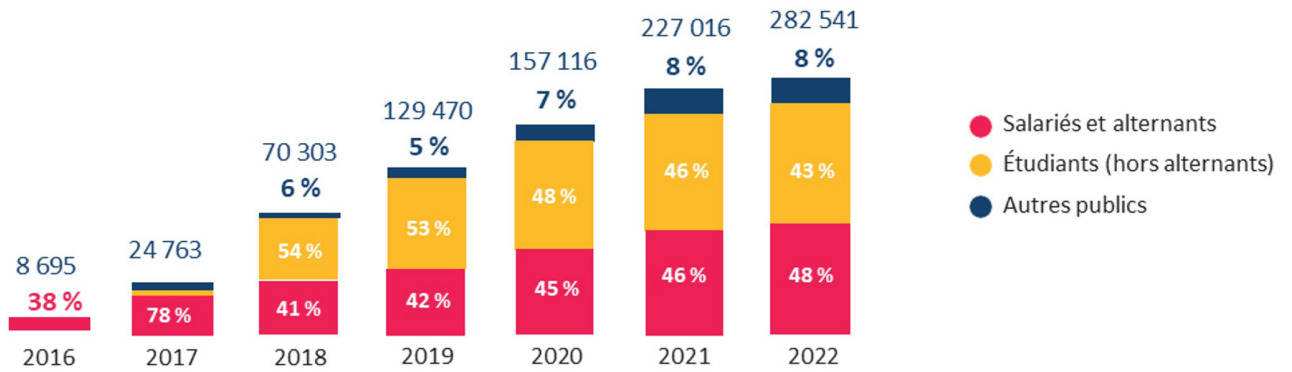
AIDE MOBILI-JEUNE® : 525 881 alternants aidés pour un montant de 592 M€

VISALE : 866 446 garanties accordées

MÉNAGES SALARIÉS LOGÉS : 500 000

SALARIÉS EN DIFFICULTÉ ACCOMPAGNÉS : 140 000 pour un montant de 124 M€

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS VISALE ÉMIS
ET DE LA PART RELATIVE DE CHAQUE PUBLIC**



2. FINANCER POUR CONSTRUIRE PLUS

4,1 MDSE€
de prêts pour la production de
logements abordables (hors DROM)

533 M€
de subventions au secteur
HLM

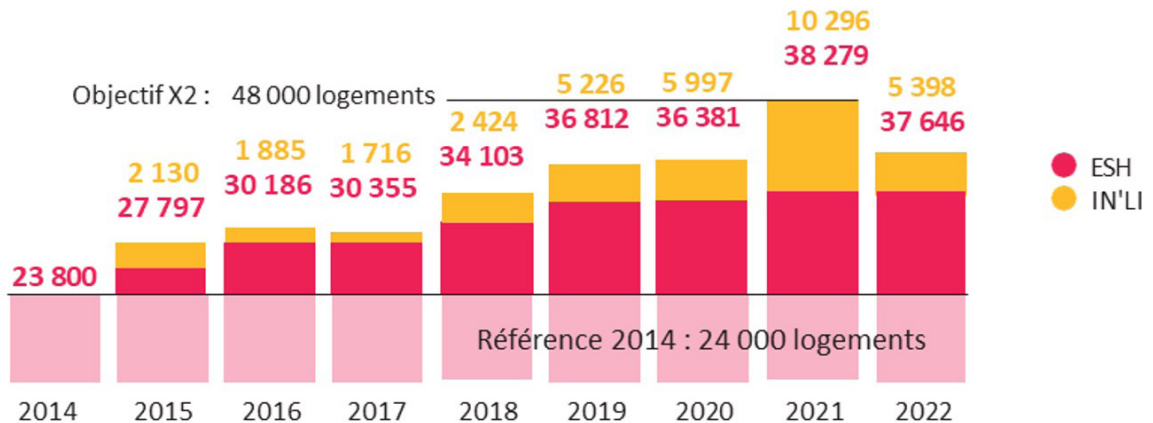
3 MDSE€
2,1 MDSE€ de subventions à l'ANRU et
900 M€ de prêts NPNRU aux opérateurs

1,1 MDE€
engagés pour les Outre-mer
(hors NPNRU et ACV)

1,4 MDE€
au titre d'ACV, 25 220
logements financés

AUTORISATIONS À CONSTRUIRE ET AGRÉMENTS :

doublement de la production des filiales d'ALI depuis la réforme



2,3 %
de croissance annuelle moyenne du
patrimoine (1 090 000 logements)

212 000
agréments

DES RÉPONSES SUR MESURE POUR LES TERRITOIRES

Le programme national Action Cœur de Ville



	PARC PRIVÉ LOCATIF	PARC SOCIAL LOCATIF	ACCESSION SOCIALE	TOTAL
	2 241 logements 521 opérations	17 247 logements 797 opérations	898 logements 59 opérations	20 386 logements 1 377 opérations
SUBVENTIONS	45,5 M€	329,8 M€	13 M€	388,3 M€
PRÊTS LONG TERME	71,7 M€	620,4 M€		692,1 M€
PRÊTS COURT TERME		52,8 M€	22,4 M€	75,2 M€
TOTAL	117,2 M€	1 003 M€	35,4 M€	1 155,6 M€
RÉSERVATION DE CRÉDITS				265,5 M€
ENGAGEMENT TOTAL POUR 1 950 OPÉRATIONS ET 25 220 LOGEMENTS				1,4 MD€

L'INTENSIFICATION DU RENOUVELLEMENT URBAIN

- ▶ Action Logement est le principal financeur du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) lancé en 2014 et qui vise à rénover 450 quartiers où vivent 3 millions d'habitants.
- ▶ En 2021, Action Logement a renforcé ses financements de 1,4 MD€ en subventions.
- ▶ La transformation des quartiers qui gagnent en attractivité permet aux 400 communes et aux 200 intercommunalités concernées de développer des projets et favorise l'accès à l'emploi.

1,1 MILLIARD D'EUROS ENGAGÉS POUR L'HABITAT ULTRAMARIN DANS LE CADRE DU PIV



- 597 opérations engagées
- 20 000 logements neufs
- 12 758 réhabilitations
- 504 démolitions



- 883 M€ engagés dont :
 - 679 M€ pour la construction neuve
 - 194 M€ pour la réhabilitation
 - 11 M€ pour la démolition
- 131 M€ de réservation de crédits pour développer près de 3 300 logements

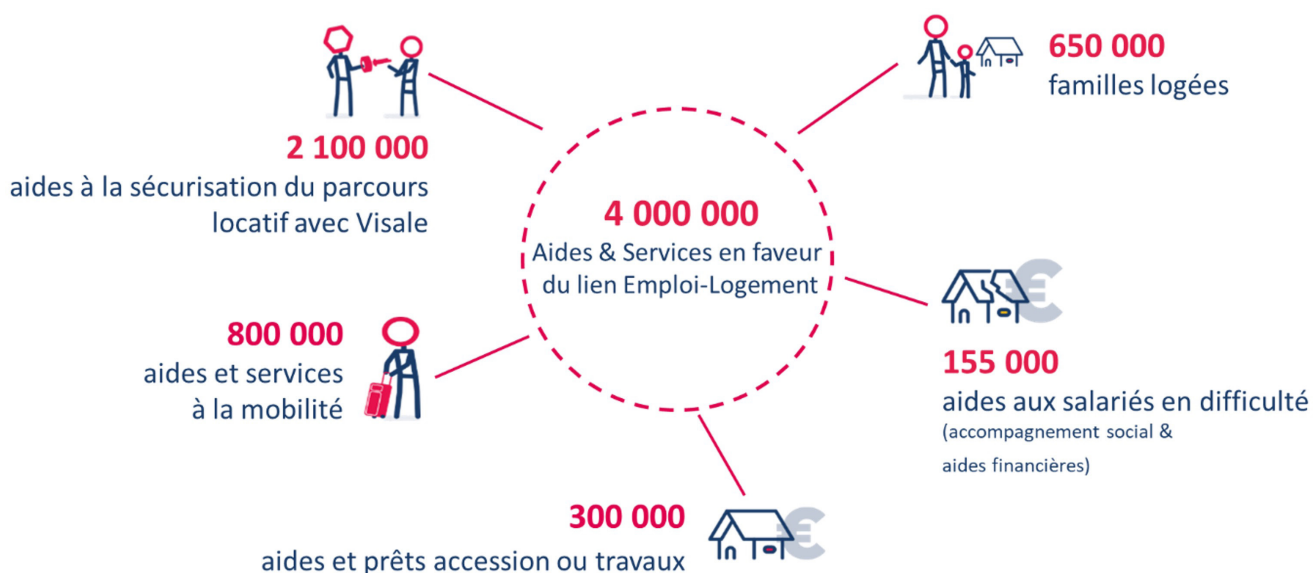


- 57 projets d'innovation
- 19 M€ engagés

PARTIE 2 - UNE CONVENTION QUINQUENNALE 2023-2027 POUR ACCOMPAGNER 4 MILLIONS DE SALARIÉS ET RENFORCER LE LIEN EMPLOI-LOGEMENT

Les engagements s'inscrivent pleinement dans le cadre de la stratégie RSE 2030 du Groupe : innover pour répondre à l'évolution des besoins des entreprises et des salariés ; contribuer à la vitalité économique des territoires ; agir pour la qualité de vie et la cohésion sociale ; participer à la transition écologique en montrant la voie de l'habitat bas-carbone et circulaire ; être à l'écoute et au service de nos collaborateurs et de nos parties prenantes.

La transition écologique solidaire s'inscrit dans notre mission d'utilité sociale. Elle est portée par les 20 engagements du Plan pour les Économies d'Énergie et la Décarbonation et construite avec 3 leviers d'action : la construction, la réhabilitation et l'exploitation. Elle est déployée par toutes les entités du Groupe pour accompagner les locataires en préservant leur pouvoir d'achat, en contribuant à la sobriété énergétique, en mettant en œuvre des solutions innovantes dans tous les territoires.



1. UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT ABORDABLE



LE LOGEMENT
SOCIAL



LE LOGEMENT
INTERMÉDIAIRE ET PRIVÉ



LE LOGEMENT
TEMPORAIRE



L'ACCESSION
SOCIALE

650 000
FAMILLES LOGÉES

2,23 MDSE
de prêts pour la
construction et la
réhabilitation en
Métropole

780 M€
de prêts pour la
construction et
la réhabilitation
dans les DROM

1,7 MD€
de dotations en fonds
propres et subventions
aux OLS/OLI

600 M€
sous forme de prêts
et de subventions en
faveur de la mixité sociale

Foncière Logement
Groupement Action Logement

100 M€
dédiés à la lutte cont
l'habitat insalubre ou
indigne

DIGNEO
Foncière Logement

2. FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

2 100 000 CONTRATS VISALE
520 M€

- ▶ Une garantie gratuite des loyers pour faciliter l'accès au logement des salariés et des jeunes ;
- ▶ Étude pour l'extension de Visale aux saisonniers (décembre 2023) et aux travailleurs indépendants, baux glissants et baux intergénérationnels (été 2024).

800 000 AIDES MOBILITÉ
850 M€

- ▶ Le financement gratuit du dépôt de garantie avec l'avance Loca-Pass® ;
- ▶ Une subvention pour alléger le loyer avec l'aide Mobili-Jeune® ;
- ▶ Le développement des résidences mobilité sur les territoires ayant un fort besoin de recrutement.

3. ACCOMPAGNER LES SALARIÉS LES PLUS FRAGILES

155 000 AIDES AUX SALARIÉS EN DIFFICULTÉ

300 M€

100 000 accompagnement social

55 000 aides financières

Un accompagnement social personnalisé à tout salarié fragilisé dans son accès ou maintien dans un logement :

- ▶ Des conseillers sociaux sur tous les territoires ;
- ▶ Un diagnostic social gratuit et confidentiel ;
- ▶ Des aides financières adaptées ;
- ▶ Pour toute situation ayant un impact sur le logement : rupture professionnelle, conflits familiaux, maladie, décès, sinistre dans le logement...
- ▶ Pour prévenir les expulsions, de prévenir ou travailler sur les conséquences du surendettement, chercher des solutions pour les situations d'urgence...

4. SOUTENIR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

230 000 CONSEILS EN
FINANCEMENT ET ACCESSION

- ▶ Un accompagnement personnalisé et gratuit pour un projet d'acquisition.

58 000 PRÊTS ACCESSION
et 29 000 PRÊTS TRAVAUX
2MDS€

- ▶ Pour aider à la **construction ou l'acquisition d'un logement neuf** et à toute acquisition en **accession sociale ou achat d'un logement HLM.**

5. UNE CONVENTION QUINQUENNALE EN LIEN AVEC LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT



3,8 MDS€

dont 2,2 MDS€
en subventions à l'ANRU
et 1,6 MD€ de prêts
bonifiés
délivrés par ALS



1 MD€

pour poursuivre
le programme
Action Cœur de Ville
et faciliter l'accès
au logement des salariés
dans les centres anciens

**FONDS
NATIONAL
D'AIDE
À LA PIERRE**

450 M€

2023-2024



45 M€

pour financer l'ANIL
et le réseau des ADIL

PARTIE 3 - TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES 2023-2027

Montants en M€		Cumul 2023- 2027	2023	2024	2025	2026	2027
Politiques nationales Sub : 3,045 Mds€ Prêts : 2,25 Mds€	ANRU subventions	3 800	324	400	400	530	546
	ANRU prêts		350	450	280	260	260
	FNAP	450	300	150			
	ACV subventions	1 000	87	88	70	70	35
	ACV prêts		163	162	130	130	65
	ANIL-ADIL	45	9	9	9	9	9
Personnes morales Sub : 2,065 Mds€ Prêts : 3,41 Mds€	Fonds Propres et subventions aux organismes de logement social	1 700	255	260	260	260	265
	Fonds Propres aux organismes de logement intermédiaire		70	80	80	85	85
	AFL						
	NPNRU (subventions AFL)	700	60	60	60	60	60
	NPNRU (prêts AFL)		40	40	60	70	90
	DIGNEO (prêts)		20	20	20	20	20
	Prêts PM Logement social	2 230	440	400	400	400	390
	Prêts PM Logement intermédiaire		50	40	40	40	30
	Prêts PM DROM	780	152	157	157	157	157
	Innovation - Ingénierie territoriale	65	10	14	14	14	13
Personnes Physiques Sub : 1,52 Mds€ Prêts : 2,15 Mds€	Accession et travaux	2 000	500	375	375	375	375
	Mobilité subventions		150	135	135	140	140
	Mobilité prêts	850	30	30	30	30	30
	VISALE (mises en jeu nettes, frais de procédure inclus)	520	111	100	100	104	105
	Aide aux salariés en difficulté, ingénierie sociale	300	45	63	64	64	64
TOTAL EMPLOIS		14 440	3 166	3 033	2 684	2 818	2 739
	Emplois en subventions	6 630	1 421	1 359	1 192	1 336	1 322
	Emplois en prêts	7 810	1 745	1 674	1 492	1 482	1 417
RESSOURCES NETTES *		13 780	3 166	2 967	2 517	2 558	2 572
	Collecte brute tous fonds	10 195	1 875	1 966	2 052	2 119	2 184
	Retours de prêts	6 712	1 321	1 360	1 338	1 350	1 343
	Remboursements de dette (Capital + Intérêts, yc PHB 2.0 & entrepr	-2 442	-371	-451	-503	-538	-580
	Aides aux salariés en difficulté et conseil accession délivrés par ALS	-270	-51	-53	-54	-56	-57
	Frais de gestion Visale	-290	-52	-56	-59	-61	-62
	Frais de gestion hors Visale	-1 238	-248	-248	-248	-247	-248
	Impôts et taxes	-44	-8	-9	-9	-9	-9
	Autres ressources	1 158	700	458	0	0	0
*Au-delà de ces ressources, Action logement Services prévoit un programme d'émission d'un montant de 3,3 Md€, pour financer les engagements pris conformément à la convention quinquennale 2018-2022 modifiée.							
Impact compte de résultat ALS, hypothèse fusion des fonds + garantie Etat sur Visale **		-359	-359	0	0	0	0
** L'impact sur le compte de résultat est calculé en tenant compte de plusieurs paramètres : prévisions de décaissement des engagements, les charges et produits d'intérêts, les charges de fonctionnement, les provisions pour risque... L'hypothèse présentée dans le tableau prévoit, à compter de 2024, une fusion des fonds et la mise en place d'une garantie de l'Etat sur le dispositif Visale (cf 4.2 de la convention)							

Contacts

Service de presse de Matignon

57, rue de Varenne - 75007 Paris

Tél. : 01 42 75 50 78/79 • Email : communication@pm.gouv.fr

Action logement

Sophie Benard

Tél. : 07 50 60 95 78 • Email : sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut

Tél. : 06 73 76 74 98 • Email : franckthiebaut@ft-consulting.net